

 <p>Fiche technique N° TB0056 23-10-2025</p> <p>Annule et remplace les éditions précédentes</p>	<p>Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plâtre et dérivés • Maçonneries • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Acryliques - Glycérophthaliques • Toiles de verre 	<p>THELOSATIN</p> <p>Peinture décorative pour travaux soignés</p> <p>INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR</p> <p>11 à 13 m²/L</p>
--	--	--



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture décorative composée de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

En intérieur : surfaces murales, plafonds.

En extérieur : surfaces murales.

Propriétés :

- Lessivable classe 1 (selon la norme NF EN 13 300)
- Entretien aisé
- Rendement élevé
- Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.
- Très bonne opacité : couvre bien le support.

Caractéristiques :



= 11 à 13 m²/L



= 1 h



= 5 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.

Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** Satin
- **Bases disponibles :** Blanc/BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Matériel :** Brosse, manchon polyester 12mm ou 6mm, Airless : buse verte 5/17 ou 5/19, pression 150 à 180 bars, filtres 100 mailles.
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX® - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU 59-1).
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** 1 L – 3 L – 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Base BTP) :** 1,25 +/- 0,05 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (Base BTP) (pondéral) :** 53 % +/- 2
- **Taux de brillance à 60° :** 33 % (12 % pour les bases BTJ et BTR)
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (**cat. A/c**) : **40 g/l (2010)**.
Ce produit contient max **25 g/l de COV** (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant.
- **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Pour une meilleure durabilité et résistance, utiliser une sous couche adaptée au support.**
- **Sur fonds poreux :**
 - Sur bois et dérivés : appliquer notre impression **TECHNI PRIM** ou **SOUS-COUCHE UNIVERSELLE**.
 - Sur surfaces murales en intérieur : appliquer notre **THELOPRIM AQUA** ou **TECHNI PRIM**.
 - Sur maçonneries en extérieur : appliquer notre **THELEFILM EXTER** ou **RAVALPRIM**.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **THELO STOPMOUSS**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, au préalable, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur métaux ferreux :** Appliquer notre sous-couche antirouille **PROTEX FER PRIMAIRE ANTICORROSION**.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.
- **Cas général :** appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 5 heures entre les couches.
- **Sur fonds neufs :** appliquer 2 couches comme suit :
 - 1ère couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
 - 2e couche de peinture non diluée.

La peinture acquiert toutes ses propriétés de lessivabilité après 28 jours de séchage.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015